

## **Même subventionnée, l'énergie éolienne n'est guère rentable en Suisse**

Granges, le 28 mai 2018

**La coopérative Elektra Birseck EBM a suspendu aujourd'hui le projet de parc éolien de Liesberg BL. Des vents trop faibles et des subventions insuffisantes sont invoquées pour justifier cette décision. EBM concentre désormais ses investissements domestiques dans l'hydraulique et le solaire.**

La décision d'EBM communiquée ce jour montre clairement que la Suisse n'est pas un pays propice à l'énergie éolienne. Une vitesse de vent de seulement 4,5 m/s à des endroits pourtant exposés de l'Arc jurassien est loin d'être suffisante pour exploiter l'énergie éolienne de manière économique avec de grandes installations industrielles.

L'EBM tablait sur une vitesse moyenne annuelle du vent de 5 m/s, mais les mesures réalisées sur une période de deux ans – et malgré les tempêtes de cet hiver - montrent que les prévisions ont dû être revues à la baisse à raison d'environ 10%.

L'EBM déplore qu'en dépit de l'adoption de la loi sur l'énergie et de l'augmentation significative de la taxe prélevée sur le réseau pour financer la RPC (rétribution à prix coûtant), aucun soutien efficace pour l'utilisation domestique de l'énergie éolienne n'a pu être réalisé. D'abord, la plupart des fonds ont déjà été alloués et sont utilisés pour des projets sur la liste d'attente; ensuite, il n'est pas clair quelle solution de remplacement peut être attendue après l'expiration du système actuel de la RPC en 2022.

Néanmoins, l'EBM a déjà obtenu des succès dans le domaine des énergies renouvelables en investissant dans l'hydraulique et l'énergie solaire, beaucoup plus respectueux de l'environnement. EBM prévoit maintenant de concentrer d'autres activités chez aventron AG. Cette société d'investissement dans l'énergie renouvelable s'engage principalement dans des centrales solaires et hydroélectriques, mais aussi dans des centrales éoliennes en Allemagne, en Norvège, en Italie, en France, et en Espagne.

La décision de l'EBM devrait également inciter d'autres investisseurs à reconsidérer leurs projets en matière d'énergie éolienne en Suisse. Par exemple, le parc éolien de Vechigen, près de la capitale fédérale Berne, n'affiche que des vents faibles de 4,5 m/s en moyenne.

Enfin, l'exemple EBM révèle également que la vitesse minimale de 4,5 m/s prévue dans la conception énergie éolienne de la Confédération est trop faible pour exploiter une installation éolienne industrielle de manière rentable, même avec les subventions massives de la RPC.

### **Contact:**

**Michel Fior, secrétaire général, 079 898 11 55, [michel.fior@paysage-libre.ch](mailto:michel.fior@paysage-libre.ch)**